

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Temple du Ciel (Chine)

N° 881

Identification

| | |
|---------------------|---|
| <i>Bien proposé</i> | Le Temple du Ciel, autel sacrificiel impérial à Beijing |
| <i>Lieu</i> | Beijing |
| <i>Etat Partie</i> | République Populaire de Chine |
| <i>Date</i> | 4 juillet 1997 |

Justification émanant de l'Etat Partie

Le choix du site comme la conception architecturale du Temple du Ciel, de même que la cérémonie sacrificielle ainsi que la musique et la danse qui y sont associées, reposent sur la théorie du *yin-yang* et des cinq éléments de l'ancien *Livre des transformations*, qui expose la vision qu'avait le peuple de la Chine ancienne du ciel et de la relation entre les hommes et le ciel ainsi que leur désir de parvenir à ce dernier. Bien que chaque dynastie ait érigé des autels consacrés à la vénération du Ciel, le Temple du Ciel de Beijing, chef-d'œuvre de la culture chinoise ancienne, est le seul totalement préservé.

Le chiffre neuf revient fréquemment dans les dimensions de l'Autel du tertre Circulaire ainsi que dans nombre de ses éléments, symbolisant les cieux et mettant l'accent sur la relation entre le genre humain et le Ciel. La forme circulaire comme la couleur bleue du Hall des Prières pour des Moissons Abondantes symbolisent également le Ciel, alors que les piliers et les travées représentent les quatre saisons de l'année, les 24 divisions de l'année lunaire du calendrier chinois traditionnel, les douze mois et les douze périodes de deux heures dans chaque jour ainsi que les étoiles immobiles du firmament. La conception du Temple du Ciel est destinée à "symboliser le ciel et à représenter la terre". Il s'agit du dernier témoignage existant de l'édifice chinois ancien *Ming Tang*, construit spécialement à l'intention des empereurs de Chine, ce qui en fait un élément remarquable de la culture chinoise ancienne.

Le Temple du Ciel est très représentatif de l'architecture, de la construction et de l'art des dynasties Ming et Qing. La Voûte Céleste Impériale comme le Hall des Prières pour des Moissons Abondantes constituent de superbes spécimens de structures en bois massif. Les alentours du temple, richement boisés, créent un environnement écologique soulignant l'harmonie entre le genre humain et la

nature et sont particulièrement significatifs pour l'étude de l'architecture et de l'environnement anciens.

La construction de l'imposant Hall des Prières pour des Moissons Abondantes est irréprochable. Il s'élève en niveaux de taille décroissante et suscite une vive sensation d'élévation rythmique et de solennité, agrémentée de teintes aux contrastes équilibrés, autant d'atouts qui, associés, donnent au spectateur l'impression d'une ascension vers les Cieux.

En intégrant la culture et la philosophie de la Chine ancienne, le Temple du Ciel est d'une grande valeur historique, scientifique et artistique.

Critères i, ii, iii et iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le Temple du Ciel est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

La dix-huitième année du règne de l'empereur Ming Yongle (1420) marque l'achèvement de l'Autel du Ciel et de la Terre et du mur d'enceinte du jardin. L'édifice central est une vaste salle sacrificielle rectangulaire, siège des offrandes consacrées au ciel et à la terre, avec le Palais du Jeûne au sud-ouest. Les pins plantés dans l'enceinte du temple soulignent la relation entre le genre humain et la nature.

Au cours de la neuvième année du règne de l'empereur Jiajing (1530), on décide de consacrer des sacrifices séparés au ciel et à la terre. Pour cette raison, l'Autel du Tertre Circulaire est construit au sud du hall principal afin de recevoir les sacrifices au ciel. L'Autel du Ciel et de la Terre est alors rebaptisé "Temple du Ciel". Simultanément, des temples consacrés à la terre, au soleil et à la lune sont respectivement érigés au nord, à l'est et à l'ouest de la ville.

Le vaste hall sacrificiel sera détruit quinze ans plus tard, pour être remplacé par le Hall de Daxiang, de forme circulaire, d'où s'élèvent les prières pour des moissons abondantes. En 1553, une cité extérieure, qui comprend le Temple du Ciel, est bâtie autour de Beijing.

Le Tertre Circulaire est agrandi en 1749, quatorzième année du règne de l'empereur Qianlong (dynastie Qing). Les carreaux émaillés bleus d'origine sont alors remplacés par du marbre blanc. Deux années plus tard, le Hall de Daxiang fait l'objet de travaux de rénovation et est rebaptisé "Hall des Prières pour des Moissons Abondantes". Cette époque marque l'apogée du Temple du Ciel, qui couvre alors 273 hectares.

En 1911, le gouvernement de la République Chinoise interdit les cérémonies sacrificielles consacrées au ciel. Jusqu'à cette date, soit 490 années après sa fondation, le Temple du Ciel avait été le témoin de 654 actes d'adoration céleste pratiqués par 22 empereurs des dynasties Ming et Qing. Depuis 1918, il est ouvert en tant que parc public.

Description

Le site sur lequel s'élève le Temple du Ciel se trouve à 3,5 kilomètres au sud-est de la Porte Zhengyang de Beijing. Le secteur couvert par le temple est presque carré ; les deux angles sud sont à angle droit alors qu'au nord, ils sont arrondis. Cette forme symbolise l'ancienne croyance chinoise, selon laquelle le ciel est rond et la terre carrée. Pendant plus de deux millénaires, le pouvoir politique comme la légitimité des dynasties impériales ont reposé sur cette représentation spatiale de la cosmogonie chinoise.

Le temple est entouré de deux murs d'enceinte : l'enceinte extérieure, qui définit "l'Autel Externe" mesure 1650 mètres du nord au sud et 1725 mètres d'est en ouest, alors que les dimensions correspondantes de l'enceinte interne, ou "Autel Interne", sont respectivement de 1243 mètres et 1046 mètres. Les trois principales structures de culte sont disposées le long de l'axe nord-sud central.

Les bâtiments sacrificiels se trouvent principalement dans l'Autel Interne, qui est scindé en deux par un mur d'est en ouest. Le secteur sud, l'Autel du Tertre Circulaire, couvre 44,66 hectares alors que son pendant nord, l'Autel du Dieu de la Semence, est plus vaste avec ses 72,34 hectares. Les deux autels communiquent par une passerelle surélevée en brique de 360 mètres de long : le Pont de l'Escalier Rouge.

Le Tertre Circulaire, principal Temple du Ciel, répète le symbolisme des murs. En effet, l'élément central circulaire (le ciel) est inclus dans une enceinte carrée (la terre). Il comprend trois plates-formes circulaires en marbre blanc de diamètre décroissant, entourées de balustrades faites du même matériau. L'entrée dans l'enceinte passe par une série de portes monumentales, elles aussi en marbre blanc, les Portes Lingxing. Les balustrades comptent 360 piliers, représentatifs des 360 jours de l'ancienne année lunaire chinoise. Le centre de la plate-forme supérieure, siège du trône impérial, symbolise le rôle de l'empereur en tant que Fils du Ciel, et par conséquent le lien entre le ciel et la terre.

La Voûte Céleste Impériale se trouve au nord du Tertre Circulaire. Cette structure circulaire coiffée d'une toiture de tuiles émaillées bleues est décorée de peintures très élaborées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. C'est ici que l'empereur procède à ses offrandes avant de se retirer dans le Palais du Jeûne, ou Palais de l'Abstinence. Les autres structures intégrées à l'Autel du Tertre Circulaire sont l'Entrepôt Divin, la Cuisine Divine et le Pavillon d'Abattage Sacrificiel.

Le principal élément interne de l'enceinte nord, ou Autel du Dieu de la Semence, est le Hall des Prières pour des Moissons Abondantes, lui-même relié au Temple du Ciel par le Long Corridor, long de 440 mètres et large de 25 mètres. Le Hall est enfermé dans une enceinte carrée. Sa forme comme ses matériaux restituent la structure de marbre blanc à triple niveau du Temple du Ciel. Il est surplombé par le hall proprement dit, lui aussi bâti selon un plan circulaire, et par trois toitures superposées en tuiles bleues émaillées, depuis lesquelles l'empereur offre ses prières pour des moissons abondantes. Soutenu par une structure en bois massif, son intérieur est richement décoré.

A l'intérieur de ce groupe se trouvent plusieurs bâtiments annexes, dont le plus important est le Hall Céleste Impérial, petite construction rectangulaire érigée au nord du Hall des Prières pour des Moissons Abondantes, sur l'axe nord-sud principal.

Chaque année, au Temple du Ciel, l'empereur officiait à l'occasion de deux cérémonies religieuses importantes. Au solstice d'hiver, porté sur une litière escortée de dignitaires, gardes, musiciens, chanteurs, danseurs et porte-étendards, il conduisait une procession solennelle au Tertre Circulaire, où il offrait prières et sacrifices au ciel. En mars, une cérémonie similaire, bien qu'entourée de moins de pompe, se déroulait dans le Hall des Prières pour des Moissons Abondantes. Ces cérémonies seront abandonnées en 1911.

Le Palais du Jeûne, complexe entouré d'une douve, se trouve dans le quart sud-ouest de l'Autel du Dieu de la Semence. C'est dans ce secteur de 4 hectares que l'empereur se retire pour son jeûne rituel avant de présider les cérémonies du temple. On y trouve un imposant hall principal, un élégant palais de repos et un clocher à deux niveaux. Deux bâtiments de fonction sont implantés à proximité, entre les murs des deux enceintes : le Bureau de la Musique Impériale et le Bureau des Offrandes Animales.

L'enceinte entière est entourée des vestiges d'une ancienne pinède, soigneusement entretenue et agrémentée de nouvelles plantations, afin de boucler le lien symbolique entre le genre humain et la nature.

Gestion et protection

Statut juridique

Le Temple du Ciel est protégé par différentes mesures légales, notamment la loi de 1982 sur la protection des vestiges culturels (amendée en 1991), qui est élaborée dans les orientations de 1992 pour la mise en œuvre de la loi de la République Populaire de Chine sur la protection des vestiges culturels. Certaines dispositions légales relatives à la protection de l'environnement et à la planification urbaine s'appliquent également. Les dispositions de la loi pénale de la République Populaire de Chine punissent toute violation.

Le 4 mars 1961, le Conseil d'Etat de la République Populaire de Chine a inclus le Temple du Ciel au premier groupe de monuments et sites importants à protéger à l'échelle nationale.

Au niveau municipal, les réglementations de la municipalité de Beijing sur la protection des vestiges culturels (1987) renforcent la protection nationale.

Gestion

Le Temple du Ciel est la propriété de la République Populaire de Chine. La responsabilité de sa gestion globale incombe au Bureau national des vestiges culturels et au ministère de la Construction de la République Populaire de Chine. Sur le plan local, la gestion est assurée par le Bureau de gestion du parc du Temple du Ciel, émanation du Bureau municipal des parcs et jardins de Beijing (constitué en 1949), qui agit en collaboration avec le Bureau municipal des vestiges culturels. Le bureau de gestion, qui emploie plus de 700 personnes, dont 70 % de professionnels et techniciens qualifiés, est scindé en différents départements gérant, entre autres, la protection des vestiges, les aspects techniques, les recherches culturelles et scientifiques ainsi que les archives.

Le bureau de gestion met en œuvre le plan de gestion global pour la protection du Temple du Ciel, qui inclut des dispositions détaillées pour la protection et l'utilisation du bien, l'entretien des zones boisées environnantes et de leurs arbres anciens ainsi que la surveillance et la régulation de l'environnement général. Ce plan, soumis à une révision continue, est renforcé par un ensemble de réglementations consacrées à différents aspects d'entretien, de protection, de mesures anti-incendie, etc..

Le Parc du Temple du Ciel, c'est-à-dire la zone proposée pour inscription, constitue le centre de trois secteurs de protection. A l'extérieur de cette protection de catégorie I se trouve un deuxième secteur de protection (catégorie II), lui-même divisé en deux parties. La première regroupe les zones constituant une partie de l'ancien Temple du Ciel mais situées à l'extérieur du parc actuel et dans laquelle certains bâtiments gênants ont progressivement été éliminés et remplacés par des plantations d'arbres. Dans la seconde partie de ce secteur protégé, la hauteur comme les dimensions globales des édifices font l'objet d'un contrôle rigoureux. Dans le secteur externe (catégorie III), le contrôle s'applique uniquement sur la hauteur des constructions neuves. Conformément aux *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial* (1998), les deux secteurs externes constituent une zone tampon efficace.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

De 1420 à 1911, l'administration du Temple du Ciel est confiée à la Cour des sacrifices du ministère des Rites des dynasties Ming et Qing. D'importants travaux de restauration ont lieu au cours du règne de

l'empereur Qing Qianlong (1736-1796). Peu après l'incendie qui le ravage en 1889, le Hall des Prières pour des Moissons Abondantes est méticuleusement reconstruit avec les matériaux et techniques de construction d'origine. De 1911 à 1948, le temple passe sous la responsabilité du bureau établi par le gouvernement de la République Chinoise afin de protéger temples et autels.

En 1949, avec la création de la République Populaire de Chine, la responsabilité est transférée au Bureau municipal des parcs et jardins. Pendant la Révolution culturelle (1966-1976), 800 000 m³ de débris s'empilent sur le site. Bien que le gouvernement municipal de Beijing prenne financièrement en charge le nettoyage en 1990, les travaux sont en grande partie exécutés par des milliers de riverains volontaires, auxquels les environs doivent également la plantation de nombreux arbres. Depuis lors, le principal travail de restauration réalisé est la reconstruction, en 1995, du secteur nord-est du mur extérieur, accompagnée de l'éradication du marché qui s'y était développé. Un programme continu de conservation et de restauration systématiques est en œuvre dans le cadre du plan global (voir plus haut).

Authenticité

L'authenticité du Temple du Ciel est très élevée. Grâce à l'effort de préservation, le symbolisme de l'agencement global du complexe de temples et de ses éléments reste absolument intact. Parmi les structures, seul le Hall des Prières pour des Moissons Abondantes a été totalement reconstruit, après l'incendie du XIXe siècle ; sa forme d'origine est cependant restituée fidèlement, à l'aide des matériaux appropriés. Une restauration minutieuse efface les dégradations issues de la négligence de la Seconde Guerre mondiale et de la Révolution culturelle, et le programme actuel de gestion met en œuvre une conservation continue, garante du maintien d'un degré d'authenticité élevé.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité le Temple du Ciel en février 1998.

Caractéristiques

Le Temple du Ciel de Beijing représente une expression concrète unique du concept chinois de la relation entre ciel et terre. Il constitue également un puissant symbole du rôle du "Fils du Ciel", intermédiaire entre le genre humain et le domaine des dieux, joué par les empereurs chinois pendant plus de deux mille ans.

Analyse comparative

Le complexe de temples de Beijing représente le plus vaste et le plus complet des vestiges de ce symbole de légitimité impériale, dans une ville qui est la capitale de la Chine depuis le début du XVIe siècle.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

La mission d'expert de l'ICOMOS a recommandé que la zone tampon soit étendue afin que la qualité du site soit mieux protégée. Cette proposition a été acceptée par les autorités chinoises et une carte révisée a été fournie à l'ICOMOS qui tient compte des remarques faites par la mission d'expert.

Brève description

Fondé pendant la première moitié du XVe siècle, le Temple du Ciel forme un ensemble majestueux de bâtiments dédiés au culte et de jardins, entouré de pinèdes historiques. Son agencement global, comme celui de chaque édifice, symbolise la relation entre le ciel et la terre, essence de la cosmogonie chinoise, ainsi que le rôle spécial des empereurs dans cette relation.

Recommandation

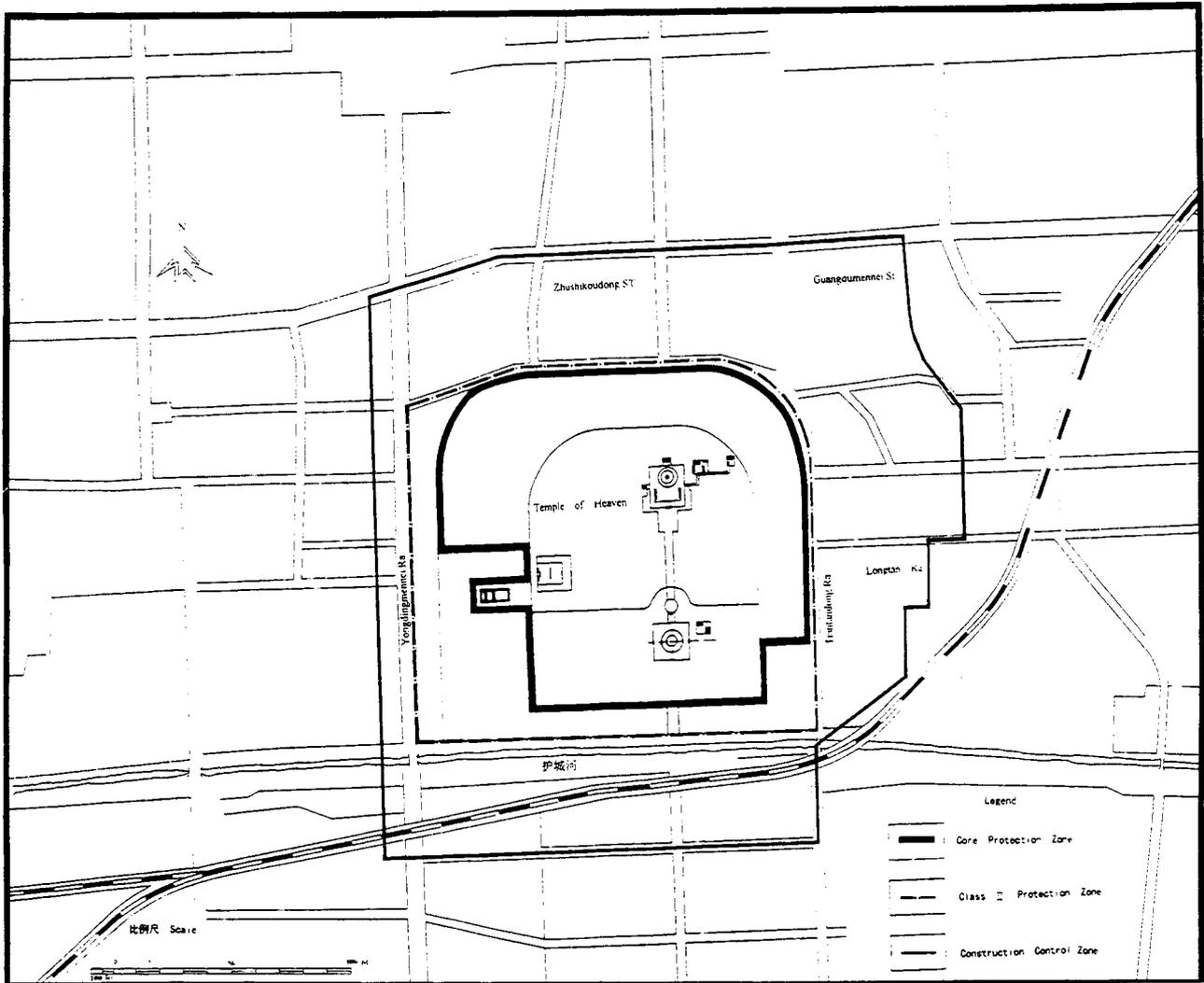
Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères i, ii et iii* :

Critère i : le Temple du Ciel est un chef-d'œuvre de conception architecturale et paysagiste illustrant avec simplicité et précision une cosmogonie primordiale pour l'évolution de l'une des plus grandes civilisations du monde.

Critère ii : pendant de nombreux siècles, l'agencement et le plan symboliques du Temple du Ciel ont exercé une profonde influence sur l'architecture et la planification en Extrême-Orient.

Critère iii : la conception comme l'agencement du Temple du Ciel symbolisent la légitimité des dynasties féodales qui ont dirigé la Chine pendant plus de deux mille ans.

ICOMOS, octobre 1998



**Le Temple du Ciel, autel sacrificiel impérial à Beijing /
 The Temple of Heaven, an imperial sacrificial altar in Beijing :
 Carte de la zone de protection et de la zone tampon autour du Temple du Ciel /
 Map of the protection area and buffer zone around the Temple of Heaven**



**Le Temple du Ciel, autel sacrificiel impérial à Beijing /
The Temple of Heaven, an imperial sacrificial altar in Beijing :
Vue aérienne / Aerial view**



**Le Temple du Ciel, autel sacrificiel impérial à Beijing /
The Temple of Heaven, an imperial sacrificial altar in Beijing :
Hall des Prières pour des Moissons Abondantes / Hall of Prayers for Bumper Harvests**